



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de Juin, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, M. ROSE Hermand, M. LACROIX Bernard, M. TOULOUSE Thierry, Mme VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, VILLALONGA Jérémy, Mme. FABRE Nathalie, M. DESCOMBES Bruno, Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme Juliette OLIVIER.

Absents excusés : Mme. FRAY Monique et Mme. OUZEBIHA Arlette

Procurations : Mme. FRAY Monique a donné procuration M. PAUL André et Mme. OUZEBIHA Arlette à Mme MAIGRON Agnès.

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

OBJET : N° 2023 – 034 : DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR (MURS PIERRES SECHES JARDIN PUBLIC) :

Monsieur le maire expose à l'assemblée que dans le projet du jardin public, il y a la possibilité de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône Alpes « AURA », dans le cadre du Coup de pouce du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Cette demande pour l'opération « murs en pierres sèches jardin public », représentant 42m3, soit 20 Ml, est faite pour un montant de 34 000,00€/HT soit 40 800,00€/TTC et sollicite une subvention de 50%, avec un maximum de 20 000,00€ dans le cadre du Coup de pouce du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Il invite en conséquence le conseil à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Autorise monsieur le Maire à solliciter une subvention maximum auprès de la Région AURA, dans le cadre du Coup de pouce du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de présents: 17
 Nombre de votants: 19
 Pour : 19
 Contre : 00
 Abstention : 00
 La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 13 Juin 2023,
 Le Maire,

Agnès MAIGRON



Jean Roger DURAND